Devictio formations ©

Adresse
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Téléphone
04 82 53 58 94
04 72 64 25 19

Mail
formation@devictio.fr

www.magnis-formation.fr

Formation Signalisation Temporaire de Chantier

Référence :

MAGNSIGN452

Lieu :

Sur le site de l'entreprise
Lyon et région AURA

Durée :

1 journée / 7 heures

Recyclage conseillé :

Annuel, selon besoins



Public et prérequis

Agents de voirie, salariés des travaux publics, équipes de maintenance et toute personne chargée de mettre en œuvre la signalisation temporaire sur chaussée ou à proximité.
Conditions d'accès retenues : avoir 18 ans minimum et comprendre, lire et écrire le français pour appliquer les consignes et réaliser les évaluations.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :
• repérer les risques et les contraintes d'une intervention sur voirie ;
• identifier les catégories de voies et choisir les dispositifs adaptés ;
• préparer l'implantation à partir des prescriptions et schémas applicables ;
• installer, contrôler, adapter et retirer une signalisation en sécurité ;
• prendre en compte les piétons, cyclistes et accès des riverains.

Périmètre de la formation

Les exercices sont ciblés sur les interventions courantes en milieu urbain et sur routes bidirectionnelles, selon l'activité des participants. Les situations sur routes à chaussées séparées ou autoroutes nécessitent une analyse préalable des besoins et, si nécessaire, un module complémentaire. La formation ne remplace pas les autorisations et prescriptions nécessaires à l'intervention.

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports illustrés, études de situations, démonstrations, exercices et retours individualisés. Supports et schémas de signalisation, panneaux, balises et équipements adaptés aux scénarios retenus.
Organisation préalable : l'effectif maximal, le matériel fourni par chaque partie, les équipements de protection et la zone d'exercice sont définis lors de la préparation de la session afin de permettre la pratique et l'évaluation de chacun. Les besoins d'aménagement sont à signaler avant l'inscription.

Devictio formations ©

Adresse
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Téléphone
04 82 53 58 94
04 72 64 25 19

Mail
formation@devictio.fr

www.magnis-formation.fr

Formation Signalisation Temporaire de Chantier

Référence :

MAGNSIGN452

Lieu :

Sur le site de l'entreprise
Lyon et région AURA

Durée :

1 journée / 7 heures

Recyclage conseillé :

Annuel, selon besoins



Module théorique • 3 heures

Risques, rôles et préparation

• Coactivité, circulation, visibilité, accidents et conséquences.
• Rôles de l'employeur, de l'encadrement, des agents et du gestionnaire de voirie.
• Reconnaissance du site, documents utiles, arrêtés de circulation et prescriptions applicables selon l'intervention.

Principes et choix des dispositifs

• Adaptation, cohérence, justification, concentration et lisibilité.
• Signalisation d'approche, de position et de fin de prescription.
• Choix des panneaux, balises et dispositifs ; règles d'implantation selon la voie, la visibilité et le schéma applicable.
• Chantiers fixes et mobiles, alternats, déviations et interventions de nuit.
• Signalisation des personnes et des véhicules ; cheminements piétons, cyclistes, accessibilité et accès riverains.

Module pratique • 3 heures

Sur une zone d'exercice sécurisée, à partir de situations représentatives :
• observer les moyens disponibles et reconnaître les risques du site ;
• préparer le matériel et sélectionner un schéma de signalisation adapté ;
• installer la signalisation d'un chantier fictif et organiser les cheminements ;
• travailler une situation d'alternat ou de chantier mobile selon les besoins ;
• contrôler la visibilité, la cohérence et la stabilité du dispositif ;
• détecter les anomalies, adapter le balisage et organiser son entretien ;
• retirer les dispositifs en respectant une procédure de dépose sécurisée.
Les exercices avec véhicules sont réalisés uniquement lorsque le site, les moyens et l'encadrement permettent de les organiser en sécurité.

Devictio formations ©

Adresse
12 Place Bir Hakeim,
69003 Lyon

Téléphone
04 82 53 58 94
04 72 64 25 19

Mail
formation@devictio.fr

www.magnis-formation.fr

Formation Signalisation Temporaire de Chantier

Référence :

MAGNSIGN452

Lieu :

Sur le site de l'entreprise
Lyon et région AURA

Durée :

1 journée / 7 heures

Recyclage conseillé :

Annuel, selon besoins



Évaluation et bilan • 1 heure

Évaluation théorique : questionnaire sur les risques, les principes de signalisation et la préparation de l'intervention.
Évaluation pratique individuelle : observation à l'aide d'une grille portant sur l'analyse de la situation, le choix du dispositif, sa pose, son contrôle et sa dépose.
Validation : maîtrise des gestes essentiels et absence d'erreur critique de sécurité dans la mise en situation. Les critères et le seuil du questionnaire sont communiqués avant l'évaluation. Une erreur critique fait l'objet d'une correction puis d'une nouvelle vérification avant validation.
Document remis : attestation individuelle précisant les acquis évalués ; les compétences restant à consolider sont signalées si nécessaire.

Maintien des compétences

Un recyclage annuel est conseillé par Magnis Formation, à adapter à la fréquence des interventions et aux besoins constatés. Cette périodicité constitue une recommandation de l'organisme, et non une obligation réglementaire annuelle générale.

Références techniques et actualisation

Arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ; Instruction interministérielle sur la signalisation routière, notamment sa 8e partie ; arrêtés modificatifs applicables, dont celui du 4 septembre 2025. Les guides du Cerema et de l'OPPBTP complètent les textes sans s'y substituer. Les supports et schémas sont à vérifier avant chaque session au regard des textes en vigueur et des prescriptions du gestionnaire.

Référence réglementaire • Ressources Cerema

Devis et organisation : 04 82 53 58 94 • info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr • 12 place Bir-Hakeim, 69003 Lyon

Informations pour les demandes de financement

MAGNIS FORMATION est une marque du groupe DEVICTIO FORMATIONS.
DEVICTIO FORMATIONS
SIRET : 498 295 005 00033
Numéro de déclaration d'activité : 82 69 09771 69
Code APE / NAF : 8559A